

Madame la rectrice,

Nous, les personnels du collège les Escholiers de la Mosson réunis en assemblée générale le lundi 7 septembre 2020, vous écrivons une nouvelle fois afin de vous informer des suites de notre mobilisation.

Nous avons décidé à l'unanimité des présents de reconduire la grève aujourd'hui afin d'obtenir satisfaction sur les revendications que nous réitérons :

- Nous demandons l'éloignement du chef d'établissement de notre collège durant l'enquête du CHSCT-a, sans quoi nous ne pourrons participer aux réunions et entretiens proposées par la commission d'enquête.
- Nous demandons le remplacement du chef d'établissement, sans quoi nous ne pourrons reprendre le travail sans encourir un risque majeur pour la sécurité et la santé des personnels du collège.

De plus, nous avons appris qu'une partie des documents contenus dans le registre santé et sécurité au travail pourraient ne pas être parvenus à la commission d'enquête du CHSCT-a. Ce registre ayant à plusieurs reprises été égaré par l'administration de notre collège et réimprimé par les délégués syndicaux de l'établissement au cours des années 2019 et 2020, les représentants des personnels avaient pris à leur charge d'en garder une copie que nous avions fait parvenir à Monsieur le DASEN et Madame la DAASEN lors de l'audience du 6 juillet 2020.

Nous nous étonnons des multiples disparitions de ce registre qui doit pourtant se trouver en toutes circonstances à disposition des personnels du collège, conformément à l'article 3-2 du décret 82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité.

En outre, nous avons rencontré une partie des parents d'élèves du collège le lundi 7 septembre afin de tenter d'apaiser une situation tendue dont vous avez certainement connaissance et qui a été relayée dans les médias locaux. Cette rencontre a permis une clarification de la situation et nous y avons trouvé le soutien d'une grande partie des parents d'élèves présents qui souhaitent vous faire parvenir la pétition ci-jointe.

Enfin, nous nous réunissons aujourd'hui devant le rectorat de Montpellier afin de faire entendre nos revendications que nous jugeons légitimes et seules à même de permettre notre retour au travail. Nous souhaitons nous entretenir avec vous ainsi que Mme Alma Lopes, directrice des ressources humaines, car vous seules avez le pouvoir de mettre un terme à ce conflit dont nous souffrons depuis maintenant deux années.

Convaincus de l'attention particulière que vous portez à notre situation, nous insistons sur le fait que la durée importante de ce conflit met à mal la relation de co-éducation que nous entretenons avec les parents d'élèves. Si notre détermination à obtenir justice est grande, nous ne voudrions pas que cette relation puisse se dégrader à tel point qu'elle deviendrait irréparable et vous demandons par conséquent une réponse prompte.

Veuillez croire, madame la rectrice, en l'expression de notre sincère attachement au service public d'éducation,

Les personnels du collège Les Escholiers de la Mosson, réunis en assemblée générale et soutenues par les sections syndicales CGT, SNES et Sud éducation